

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunion de l'Union de quartier mercredi soir

» L'Union des habitants du centre-ville organise son assemblée générale demain mercredi 19 h 30, suivie d'une réunion avec les élus à 20 h 30. Elle précise que le lieu a changé : ce sera la salle de l'Espace du Sacré-Cœur, au 4, rue Émile-Gueymard, face à la gare. L'Union a motivé ce changement pour des raisons budgétaires. Depuis 1969, l'Union des Habitants du Centre-Ville s'occupe des problèmes des habitants. > <http://www.uhcv-grenoble.fr>

BUDGET PARTICIPATIF

Si vous avez une idée pour transformer la ville, lancez-vous dans un projet

» La Ville de Grenoble lance la 3^e édition du budget participatif avec cette année encore, 800 000 euros alloués. Les Grenoblois de plus de 16 ans, quelle que soit leur nationalité, pourront proposer et décider des projets qu'ils souhaitent pour leur Ville. La Ruhe aux projets (présentation publique et sélection de 30 projets) évolue cette année dans un format de forum plus souple et plus ouvert. Cette évolution s'inscrit à la suite de l'évaluation réalisée auprès de 120 personnes. Les habitants pourront rester le temps souhaité pour prendre connaissance des projets, échanger avec les porteurs et indiquer leurs préférences. Chaque porteur tiendra un stand. Elle se déroulera le 13 mai au Palais des Sports. > www.budgetparticipatif.grenoble.fr

ACHAT D'OR
Achat - Vente - expertise

- > Or de bourse : lingots, pièces
- > Monnaies or et argent
- > Bijoux, déchets or
- > Diamants
- > Montres de marque

COMPTOIR GRENOBLOIS DE CHANGE
5 rue Philis de la Charce - 38000 GRENOBLE 04.76.51.33.76

772816900

GRENOBLE

URBANISME | Les bâtiments sont considérés comme obsolètes par le bailleur Actis, qui réfléchit à garder une trace de leur valeur patrimoniale

La Cité de l'Abbaye menacée de destruction, un collectif lance une pétition

La menace d'une démolition de la Cité de l'Abbaye n'est pas nouvelle, mais un collectif s'est récemment formé et a lancé une pétition sur change.org pour l'empêcher. Cet ensemble de trois îlots de logements sociaux gérés par Actis a été construit entre 1927 et 1930 par l'office public départemental d'HBM [Habitation à bon marché, terme remplacé par les "habitations à loyer modéré" ou HLM en 1950]. Rénovée une seule fois en 1978 et labellisée "patrimoine du XX^e siècle" en 2003, la Cité de l'Abbaye fait depuis plusieurs années l'objet d'études liées à son renouvellement urbain, les scénarios allant de la démolition-reconstruction à la réhabilitation complète.

Trois bâtiments sur quinze vont être détruits en 2017

Quinze bâtiments pour plus de 240 logements [plus de la moitié étant déjà inoccupés] sont concernés. Dès septembre, trois d'entre eux vont disparaître, un permis de démolir portant sur 54 logements de la place Joseph-Riboud ayant été déposé par Actis. Le recours du Collectif pour la sauvegarde de la Cité de l'Abbaye, formé fin février, n'y aura rien changé. Il s'est réuni pour la deuxième fois vendredi soir à la Maison des habitants Abbaye, place de la Commune-1871. Ils ne sont pour l'instant qu'une dizaine, notamment attachés à défendre la valeur historique de ces bâtiments, à l'image de Geneviève Balestrieri, présidente de la Fédération des associations patrimoniales de l'Isère (Fapi), de Jean-Pierre Charre, coprésident de l'association Territoire et patrimoine, et de Danielle Bal, membre du conseil d'administration de l'association Patrimoine et développement du Grand Grenoble. Aussi, d'actuels ou anciens ré-

sidents du quartier étaient présents, comme Jean-Claude, locataire Actis vivant depuis 73 ans à l'Abbaye, Anne-Marie, Michèle ou Yvonne, qui a passé « dix ans de [s]on enfance à l'Abbaye » et revient « tous les samedis faire le marché ». Deux représentants du conseil citoyen indépendant du secteur (CCI F) sont également venus se renseigner, ainsi qu'un membre de l'UQ Abbaye-Jouhaux.

En attendant d'être validée sur le site de la Ville de Grenoble, la pétition du collectif sur change.org met en avant l'aspect patrimonial de la Cité, « ultime témoin de la création de l'OPHBM de Grenoble et des logements ouvriers de l'entre-deux-guerres ». Et la présidente de la Fapi l'assure, « la pétition va faire du bruit ». En parallèle, « on essaie de faire une demande en instance de classement auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), une demande de protection pour bloquer les travaux, potentiellement pour un an ». La démarche, « la seule qui pourrait changer les choses », est compliquée par le fait que la Cité n'est pas classée monument historique.

Et si Actis comme la Ville souhaite conserver au moins une partie de ce patrimoine (lire par ailleurs), cela ne suffit pas à Geneviève Balestrieri, pour qui « cela n'a pas de sens de ne garder qu'un bâtiment quand la Cité est notée comme "ensemble homogène" dans le plan local d'urbanisme ». Le collectif souhaite « changer les mentalités de ceux qui disent que les bâtiments sont pourris ». Faisant aussi circuler une pétition sur papier, ses membres vont aller à la rencontre des habitants, préparant notamment une conférence de presse sur le marché. Face aux bâtiments concernés.

Hélène DELARROUQA



Les trois places publiques que les bâtiments entourent (places Joseph-Riboud, André-Charpin et Laurent-Bonnevay) portent les noms des fondateurs de l'office public départemental d'habitation à bon marché (OPHBM). Photo Le DL/Étienne BOUY

Selon l' élu de secteur, « même si l'État se dit attaché à la conservation du patrimoine, il n'y met pas les moyens ! »

Côté Ville de Grenoble et Actis, on affirme que les bâtiments de la cité sont « obsolètes ». L'adjoint au secteur 5, Thierry Chastagner et le directeur général du bailleur Stéphane Duport-Rosand pointent les « coûts extrêmement élevés » qu'impliquerait une réhabilitation : « entre 33 et 37 millions d'euros pour l'ensemble de l'Abbaye » selon l'un, « près de 110 000 euros par logement » selon l'autre ; contre « moins de 25 millions d'euros » pour une démolition-reconstruction d'après l' élu.

Tous les deux pointent aussi les difficultés techniques : amélioration de la performance énergétique,

mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), installation d'ascenseurs, remise en état des logements... « pour des raisons financières mais aussi de confort, cela nous semble difficile à réaliser », poursuit le DG d'Actis, qui ne voit « pas d'autre solution qu'une démolition-reconstruction », un travail sur lequel « les locataires avaient une demande très forte ».

Pour la suite, le projet de l'Abbaye reste à construire

Après la démolition des trois premiers immeubles prévue pour la rentrée 2017, tout le projet du nouvel Abbaye reste à construire avec les habitants et acteurs du quartier, et plusieurs ateliers

sont prévus (lire "L'info en +"), avant que différents scénarios d'aménagement ne soient élaborés. En attendant, le relogement des familles se poursuit.

Stéphane Duport-Rosand dit cependant comprendre « la valeur patrimoniale, l'histoire de gens qui ont habité dans le quartier. On réfléchit sur la manière de garder une trace : récupération de matériaux, possibilité de réhabiliter une partie du quartier, une stèle, un musée, un livre... je ne sais pas quelle est la solution. »

Le hic, c'est que pour cela, il faut des sous, et ni la Ville ni Actis n'a les financements nécessaires à une réhabilitation : « Même si l'État se dit attaché à la conservation du

patrimoine avec la Drac, regrette l' élu, il ne met pas les moyens. » Donc quand la pétition du collectif sera validée sur le site de la Ville et si elle atteint les 2 000 signatures puis rentre dans le dispositif de "votation citoyenne", et si (ça fait beaucoup d'hypothèses) 20 000 voix sont majoritaires sur la conservation de la Cité de l'Abbaye, « on resterait dans une situation de statu quo avec des logements vides ».

Thierry Chastagner appelle donc à porter plutôt le « combat pour amener un financement de l'État voire de l'Europe sur au moins une réhabilitation partielle. La rénovation complète n'est pas du tout envisageable. »

H.D.

L'INFO EN +

UNE ÉTUDE A ÉTÉ LANCÉE

Une étude de renouvellement urbain de la Cité de l'Abbaye a été lancée et concerne le périmètre élargi autour des trois îlots, incluant la place de la Commune-1871, le sud de l'avenue Jeanne-d'Arc et les liens avec le quartier Châtelet. Une première phase de diagnostic jusque mai permet ainsi de faire un état des lieux, d'analyser les usages et de recueillir la parole des habitants, commerçants et acteurs locaux. Une deuxième phase d'élaboration de scénarios aura lieu de mai à octobre pour travailler à des solutions opérationnelles contrastées. Une dernière phase de réalisation du plan d'aménagement travaillera à préciser les options retenues jusqu'à février 2018. Une équipe interdisciplinaire pilotée par l'agence d'architecture et d'urbanisme Particules a été sélectionnée par le comité technique (composé de la Ville de Grenoble, d'Actis et de la SPL Sages) pour réaliser cette étude. > Tél. : 04 76 48 48 09.

DES ATELIERS PUBLICS

L'étude intègre plusieurs temps d'ateliers publics, notamment à la Maison du projet (face à la MDH Abbaye) : les prochains auront lieu les 27, 28 et 29 avril sur "Espaces publics : quels usages ? Quelles ambiances ?" Celui des 16 et 17 juin sera consacré aux "transformations possibles" de la cité. D'autres ateliers thématiques sur les scénarios se tiendront à l'automne 2017, avant une synthèse à l'hiver.

LE CHIFFRE

141 c'est le nombre de signatures comptabilisées hier soir sur la pétition pour la sauvegarde de la Cité de l'Abbaye, lancée il y a plusieurs jours sur www.change.org



Au-dessus de chaque porte d'entrée des immeubles apparaît le blason de la ville. Pour les associations patrimoniales, c'est une preuve de la fierté de la collectivité pour cette réalisation. Photo Le DL/Étienne BOUY

Pour plusieurs signataires de la pétition, la démolition est une "hérésie"

Sur www.change.org, le Collectif pour la sauvegarde de la Cité de l'Abbaye a reçu de nombreux messages de soutien de pétitionnaires. Ainsi, Mélanie a signé parce que « [...] dans vingt, trente, cinquante, cent ans, tous aurons conscience d'un vrai patrimoine architectural conservé. Réhabiliter n'est-ce pas aussi, concrètement, beaucoup plus développement durable à l'heure où le tout jetable devient une hérésie ? » Hélène, de son côté, affirme qu'« à l'heure où l'on sait et on peut repenser, restaurer, réaménager ce type d'habitat, il est urgent d'arrêter le projet de démolition. Ce patrimoine, témoins d'innovation en son temps, porteur d'histoire, de culture et de mémoire, doit être préservé. »

Une histoire que met aussi en avant Yves : « La cité de l'Abbaye est l'ultime témoin d'un patrimoine ouvrier indissociable de l'histoire écono-

mique de Grenoble, dont nous sommes tous les héritiers et les bénéficiaires. Cette cité est le témoin, par le soin avec lequel elle a été réalisée, d'une vraie politique sociale. Honte à ceux qui veulent faire disparaître cette mémoire. »

Hubert enfonce le clou : « La cité de l'Abbaye est part entière du patrimoine grenoblois, jalon majeur de l'histoire de sa modernité politique et architecturale. Seules des logiques de financement et de subventionnement absurdes commandent sa démolition. Et il est triste de voir l'actuelle équipe municipale et le bailleur capituler devant ces logiques et manquer à ce point d'idéal et d'imagination. Sur le fond, c'est une hérésie économique et technique que de raser des bâtiments tout à fait restaurables ou réhabilitables à coût égal ou moindre. Sans parler de l'empreinte écologique de l'opération... »



Le Collectif pour la sauvegarde de la Cité de l'Abbaye s'est réuni pour la deuxième fois vendredi soir, à la Maison des habitants Abbaye. Photo Le DL/Étienne BOUY

Pour une voix discordante, « il y a un grand danger »

Seul un commentaire fait valoir un avis différent, celui de Rémy : « Vu l'état des bâtiments le mieux serait de les détruire et reconstruire, car il y a danger ; les bâtiments sont

fissurés, de nombreux logements sont dans des états déplorables, la rénovation ne servira à rien et coûtera bien plus chère que la démolition et reconstruction. »

Quand je lis certains commentaires, plusieurs person-

nes se prennent pour des experts ou ne sont même pas aller voir sur place l'état dégradé de ces bâtiments.

Franchement arrêtez de dire n'importe quoi ! Il y a un grand danger ! »